

Réunion publique du Conseil de quartier Danube
12 avril 2016 - 19h00
Ecole élémentaire Général Brunet – 7 rue Général Brunet 75019 Paris

Réunion animée par **Fatoumata Koné**, Déléguée du Maire pour le quartier Danube.



ORDRE DU JOUR : Prévention, sécurité, quels dispositifs et quels acteurs dans le quartier ?

Cathy Boutet-Kremet et Chris Lormer, membres du collège habitants du Conseil de quartier, animent la réunion aux côtés de Fatoumata Koné.

PROPOS INTRODUCTIFS

Au sein du **groupe d'animation** du quartier Danube, deux places sont à pourvoir. Les **élections** des membres du groupe d'animation se feront au mois de juin lors de la prochaine réunion publique.

Le **centre social et culturel Danube** (49 rue du Général Brunet) recherche des **bénévoles** du mois de mai jusqu'à juillet pour participer à un diagnostic sur les seniors du quartier visant à lutter contre leur isolement. Les bénévoles participeront à une formation afin de mieux connaître le secteur associatif et le secteur médico-social. Ensuite, ils seront en binôme avec des lycéens pour entamer le diagnostic.

Claire Dupin de l'**APSV** présente la **marche exploratoire** pour femmes qui va être mise en place sur le quartier Danube. L'APSV est donc à la recherche de femmes qui voudraient participer à cette marche. L'objectif de cette marche est que les femmes reprennent leur place dans la gestion et la transformation de l'espace public. Les enjeux de cette marche sont : la sécurité et la place dans l'espace public.

Sur le Conseil de quartier Danube, trois dossiers sont en cours :

- la **propreté** : une marche exploratoire a été réalisée avec des habitants, Sophie Minday (Adjointe à la propreté et valorisation des déchets) et Julien Moccozet (collaborateur en charge de la propreté) afin de repérer les lieux les moins propres du quartier et y porter une attention plus importante ;
- les **commerces de proximité** : la situation est difficile, c'est pourquoi le groupe d'animation a décidé d'aider les commerçants en lançant une cagnotte qui va nous permettre de mener des actions de soutien sur le quartier : <http://www.leetchi.com/c/sauvons-mercerie-dora> ;
- la **sécurité** : organisation de plusieurs réunions avec les acteurs du quartier afin de mettre en place certaines mesures au sein du quartier Danube.

FRANÇOIS DAGNAUD : MAIRE DU 19^E ARRONDISSEMENT

En ce qui concerne les marches exploratoires, elles sont très intéressantes, pour enrichir le regard que nous portons sur la façon dont la ville vit. Nous avons intérêt à multiplier cette convergence des regards, cela permet aux habitants et aux usagers de la ville de se sentir chez eux.

Au sein du quartier Danube, il y a des sous-quartiers qui sont différents les uns des autres (partie résidentielle, secteur d'habitats plus collectifs avec une prédominance de l'habitat social).

Le secteur Danube-Solidarité doit et va faire l'objet d'une prise en compte spécifique, renforcée car la situation le justifie pleinement.

La responsabilité de l'ordre public, des missions de sécurité est une responsabilité de l'Etat qui est assurée à Paris par la Préfecture de Police.

Le Préfet de Police, Michel Cadot, a confirmé l'inscription du quartier Danube-Solidarité au sein du **plan préfectoral de lutte contre les stupéfiants**.

Sur le plan municipal, nous travaillons sur le **contrat de sécurité et de prévention** qui est un document qui engage tous les acteurs : la police, la justice, les services sociaux, les associations, l'éducation et la prévention spécialisée. Nous avons souhaité que ce contrat reconnaisse des priorités :

- la sécurisation des abords des collèges
- le décrochage scolaire
- la mixité hommes/femmes dans l'espace public
- la problématique de la prostitution
- la prévention des conduites à risque
- le travail avec les bailleurs sociaux

Concernant la mobilisation des acteurs sociaux, la Cité Blanche va bénéficier d'un grand programme de réhabilitation.

Un nouveau projet (projet de reprise de l'actuelle antenne jeune solidarité) est porté par l'association ESSE à destination des jeunes du quartier avec des programmes pour faciliter l'insertion, l'accompagnement vers la formation professionnelle et l'accès à l'emploi.

Plusieurs projets vont ramener de la mixité sociale et de l'activité dans le quartier à savoir la reconstruction du centre d'hébergement, un programme de résidence pour étudiants, quelques logements d'artistes et enfin des activités commerciales. Ces projets prendront place dans la reconversion de l'ancien immeuble de la DDRASS, rue de Mouzaïa.

Enfin, nous avons obtenu que le quartier Danube-Solidarité soit parmi les quartiers prioritaires pour bénéficier du déploiement du soutien aux commerces de proximité.

COMMISSAIRE RIGON : CHEF DU 2^E DISTRICT / COMMISSAIRE CENTRAL DU 20^E ARRONDISSEMENT

Entre décembre et janvier, nous avons fait plusieurs réunions de travail avec les amicales de locataires, les amicales d'habitants, la Mairie, Paris Habitat, le Directeur du GPIS qui nous ont permis de bien appréhender que votre quartier était en difficulté qu'il y avait des problèmes d'insécurité et de nuisance et que vous aviez besoin de la mobilisation des pouvoirs publics et en particulier de la police de proximité.

En ce qui concerne, la police de proximité, la mobilisation va se traduire par des dispositions :

- **renforcement des patrouilles** : journée, nuit, équipes à VTT, équipes en véhicule ;
- **multiplication des opérations de police** : contrôle des personnes dans la rue, fouilles des parties communes des immeubles et descentes dans les caves ;
- **engagement d'unités spécialisées** ;
- **mobilisation des équipes de la brigade cynophile** pour aller notamment prospecter dans les caves.

Ensuite, le **plan préfectoral de lutte contre les stupéfiants** organise la mobilisation au-delà du commissariat, de tous les services spécialisés de la préfecture de Police, de la direction du renseignement et surtout des services spécialisés de la police judiciaire et enfin de la brigade des stupéfiants.

Evidemment, c'est une action qui ne se voit pas et qui dans d'autres quartiers a permis d'obtenir de très bon résultats.

De plus, en ce qui concerne les moyens de **vidéo-protection**. Le quartier Danube bénéficie déjà de la présence de caméras. Ce maillage de caméra va être renforcé entre la rue de Toulouse et l'avenue Ambroise Rendu.

Depuis le début de l'année, la délinquance est orientée à la baisse de 6%, les cambriolages sont orientés à la baisse de 8%, les vols à l'arrachée sont aussi à la baisse.

Tous les services sont mobilisés, mais il faut que vous aussi vous soyez mobilisés. Vous n'utilisez pas assez les **outils** qui sont à votre disposition :

- **Faire le 17** et n'appellez pas le commissariat pour toute situation d'urgence
- **Déposer plainte** : sans plainte, aucune enquête ne démarre. Il existe 3 modalités de dépôt de plainte :
 - venir directement au commissariat (équipe spéciale renforcée) ;
 - prise de plainte sur rendez-vous avec le numéro 01.55.56.59.20 ;
 - pré-plainte en ligne et ensuite venir signer au commissariat le formulaire de plainte.
- **Faire appel au service du GPIS** (Danube est un des quartiers qui fait le moins appel au GPIS). Le GPIS est un outil mis en place par les bailleurs pour régler les problèmes de présence intempestive dans les parties communes.
- **Cellule d'écoute et de traitement des doléances au commissariat « Ecoute 19 »** : Madame TAGUINE anime cette cellule. L'accès à cette cellule se fait par mail (ecoute19@interieur.gouv.fr) et téléphone (01.55.56.58.95) et il y a un délégué à la cohésion police/population qui vient jusqu'à vous pour recueillir les informations. Ensuite, il y a un vrai suivi car le personnel de la cellule vous rappelle.

Concernant le **14 juillet**, comme les années précédentes, il y aura une forte mobilisation avec un dispositif de prévention dans les établissements scolaires mais aussi un dispositif de présence renforcée et de répression.

JEROME AMORY : ADJOINT CHARGE DE LA PREVENTION ET DE LA SECURITE

L'esprit d'intervention de la mairie 19ème est qu'il ne sert à rien de prescrire que les pétards sont interdits si on n'explique pas pourquoi. Depuis 2014, tous les collèges de l'arrondissement sont concernés par une action de prévention. La mairie, la police, les pompiers font du porte à porte classe par classe et les pompiers expliquent les dangers physiques liés aux pétards et aux feus d'artifices. La police explique les peines encourues. L'autre partie du dispositif est un dispositif opérationnel qui est piloté par l'ensemble des partenaires (bailleurs, gardiens d'immeuble, services de propreté de la ville) pour essayer de faire en sorte qu'il y ait le moins de matériel possible dans la rue.

Le numéro du GPIS est le 01.58.60.20.28. L'intervention du GPIS est anonyme.

Sur le 19^{ème} arrondissement, 6 clubs de prévention interviennent dont l'AJAM.

CHERIF CHAOUCHE : CHEF DU SERVICE EDUCATIF DE L'AJAM

L'AJAM intervient sur les quartiers prioritaires pour apporter de la **plus value éducative** et agir en amont de la politique de sanction et de répression. Le chef du service éducatif de l'AJAM encadre 6 éducateurs spécialisés qui ont une mission de protection de l'enfance. La tranche d'âge concernée touche les 12-21 ans avec des exceptions. La spécificité de la **prévention spécialisée** est que ce sont des éducateurs de rue. Il y a un travail de présence sociale à différentes heures de la journée et de la soirée qui est un travail de **médiation** et **d'approche** pour identifier les problématiques que rencontrent les jeunes. Ensuite, on les **oriente** vers un tissu de partenaires qui est relativement important. Il existe des acteurs associatifs qui sont au pied des vos immeubles qui répondent aux besoins des familles, des jeunes, du public féminin et qui font du soutien scolaire. La mission de prévention spécialisée c'est avant tout une charte de la prévention

spécialisée qui est signée avec le département de Paris. De plus, une convention est renouvelée tous les 3 ans sur le territoire. Dans nos missions, on a besoin de respecter un nombre de critères qui permettront que les jeunes aient **confiance aux éducateurs**.

Au sein de l'AJAM, ce sont des éducateurs spécialisés qui n'ont pas un mandat nominatif c'est-à-dire que ce n'est pas un juge qui attribue tel jeune ou telle famille. Mais c'est un **mandat territorial** pour intervenir sur le territoire de Danube-Solidarité. Ensuite, il y a le respect de **l'anonymat** des jeunes et de leurs familles notamment pour la relation de confiance envers les éducateurs. Enfin, il y a le **travail en partenariat**, les éducateurs orientent vers les associations les plus compétentes pour répondre aux besoins. Contrairement à ce que l'on croit, la majorité des jeunes s'en sortent et arrivent à avoir un projet d'avenir.

QUESTIONS ET REMARQUES DIVERSES

Existe-t-il des lieux où les jeunes pourraient se réunir. Nous avons ouvert des centres d'animation certains soirs de la semaine. Cependant lors de certaines occasions nous avons dû fermer en urgence. Il s'agit du centre d'animation Angèle Mercier au 135 bd Sérurier. L'association Esprit Savoir Sport Equité (ESSE) va également prochainement s'installer dans un local dans le quartier qui permettra d'accueillir des jeunes.

Je m'inquiète en ce qui concerne la radicalisation.

Nous avons prévu de mettre en place un dispositif en lien avec la Préfecture de Police dans le contrat de sécurité et de prévention qui consisterait en la formation des animateurs, des éducateurs et des enseignants pour essayer de repérer les modifications de comportement dont on sait qu'ils peuvent être annonciateur d'un processus de radicalisation. De plus, la lutte contre le terrorisme est aussi un travail en amont qui est fait par des services spécialisés et sur ce sujet nous faisons appel plus que jamais à la vigilance citoyenne.

Le GIPS intervient mais les squatteurs reviennent. Que peut-on faire ? L'action du GPIS est uniquement un travail d'éviction. Il faut aussi contacter le commissariat, notamment la cellule d'écoute, pour que celui-ci puisse venir faire des contrôles et relever les identités. Lorsque nous arrivons à établir que les faits sont réitérés, nous pouvons ouvrir une procédure judiciaire pour délit d'occupation des halls d'immeubles qui est puni de peine de prison.

Résidence rue de Toulouse, les appartements sont insalubres. Les petits guetteurs sont des futurs vendeurs. J'ai été aussi victime de cambriolage et de vol à l'arrachée. Certaines situations ont justifiées que nous mettions fin à des baux. Quand on utilise un appartement du parc social pour servir de lieu de trafic de drogues c'est inacceptable. Il est donc important d'envoyer des signaux.

Concernant l'insalubrité, l'ampleur des investissements menés par les bailleurs et notamment par Paris Habitat est réelle. Le tour de la résidence rue de Toulouse viendra.

La caméra qui va être installée à cet endroit n'est pas un hasard, l'apport de celle-ci aura un effet dissuasif.

L'association ZF insertion qui a pour objet la cohésion sociale le vivre ensemble, a un projet de prévention de la délinquance axé prévention de la radicalisation avec un médiateur social spécifique au quartier Danube-Solidarité. Vous êtes candidat sur un contrat d'adulte relais pour faire vivre votre projet. Nous soutenons votre demande qui actuellement est entre les mains de la préfecture.

Bureau des Conseils de quartier
01 44 52 28 66 / 01 44 52 29 85
5/7 place Armand Carrel – 75019 Paris
www.mairie19.paris.fr

